



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 21 février 2020

LE PLAN SENIORS ENTRE DANS SA SECONDE PHASE

L'Assemblée départementale de l'Isère a aujourd'hui voté en faveur de la seconde phase du plan Seniors, construite avec les acteurs du secteur, qui prévoit 4 grandes orientations. Depuis 2016, le Département engage près de 200 millions d'euros par an en faveur des seniors.

Le Bien-vieillir, une priorité pour le Département

Face à la vétusté et au vieillissement des établissements, le Département de l'Isère a engagé, en décembre 2016, un ambitieux plan Seniors.

Le premier volet du plan Seniors a pour objectif d'améliorer la qualité d'accueil des résidents et des conditions de travail des salariés, avec :

- la suppression des chambres à 3 lits d'ici à la fin du mandat, avec en parallèle une incitation au déploiement des chambres à 1 lit,
- la création de Pôles d'activités et de soins adaptés (PASA) et d'unités psycho gériatriques pour faire face à la grande dépendance des seniors ; due à des pathologies de plus en plus nombreuses (Alzheimer, maladie neurodégénérative, troubles du comportement...),
- l'augmentation de la subvention d'investissement accordée aux EHPAD, passant de 1400 euros à 1800 euros, dorénavant étendue aux résidences autonomie, pour rénover ou reconstruire les établissements d'accueil pour personnes âgées,
- un apport de 10 millions d'euros supplémentaires dans le cadre du Plan de relance pour inciter les établissements à rénover ou reconstruire leurs établissements.

Jusqu'ici, cette première phase a permis la reconstruction ou la rénovation de 40 établissements d'accueil pour personnes âgées (31 EHPAD et 9 résidences autonomie) à hauteur de 30 M€ pour mettre fin aux fortes disparités entre les établissements. D'ici à la fin du mandat, 22 établissements supplémentaires seront modernisés (11 EHPAD et 11 résidents autonomie) à hauteur de 21 M€.

Ces investissements ont permis la création de près de 800 places supplémentaires dans les établissements d'accueil (434 places en EHPAD et 344 places en résidences autonomie), avec un objectif de 1 000 places d'ici à la fin du mandat.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un second volet avec 4 axes d'action

Le second volet du plan Seniors, qui va être appliqué en parallèle du premier volet, consiste à accompagner les établissements dans leurs problématiques quotidiennes et à bâtir des liens solides entre établissements, partenaires, résidents, familles et salariés. Quatre axes d'action ont été définis suite à des rencontres avec les acteurs du secteur :

- Accompagner les établissements dans le recrutement et la fidélisation de leurs salariés,
- Mutualiser et partager les bonnes pratiques entre les établissements (achats, formation ...),
- Développer l'innovation sociale et technologique dans les établissements (EHPAD à domicile, télémédecine dans les établissements...),
- Améliorer l'image des EHPAD auprès du grand public et l'information des établissements d'accueil auprès des résidents, de leur famille et des salariés.

« Depuis 2015, notre objectif est de faire de l'Isère un département où il fait bon vieillir, en améliorant la qualité de prise en charge des personnes âgées dans les 160 établissements d'accueil (105 EHPAD, 36 résidences autonomie et 6 petites unités de vie) et à domicile, mais aussi les conditions de travail des salariés exerçant auprès des seniors et leur famille », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère.

« Dès 2025, 30% des isérois auront plus de 60 ans. Avec ce Plan Seniors et la politique en faveur des personnes âgées que nous déployons en Isère depuis 2015, nous donnons les moyens aux établissements, aux personnes âgées et à leur famille de répondre aux problématiques de dépendance et de perte d'autonomie » indique Laura Bonnefoy, vice-présidente du Département en charge de la dépendance et des handicaps.